L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 DECEMBRE 1881. Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON.

Com. le 13 nov. 81.

LE REPORTER.

PAR

FLORIAN PHARAON.

XII—Suite.

—Vous êtes un honnête homme! fit enfin M. Richardson; en entrant ici vous avez vu des jeunes filles et vous avez pensé avec raison, qu'on je pourrais nourrir, pour l'avenir, certains projets. Vous avez agi loyalement, je vous en remercie! En effet, aujourd'hui même, en annonçant votre visite à Mistress, je lui avais dit: Ce sera peut-être un mari pour Arabella.

—Je vais donc me retirer, dit Giret anxieux.

—Nullement, monsieur, reprit l'Américain en lui pressant les mains et en les serrant affectueusement, je vous garde, et dès demain je vous présenterai comme mon associé au conseil d'administration; je l'avais convoqué dans cette prévision. Diable! les honnêtes gens comme vous sont trop rares.

Le domestique vint annoncer que le thé était servi.

Richardson et Giret passèrent au salon.

—Tiens! fit l'Américain, où sont donc les jeunes miss?

—Je les ai renvoyées dans leur appartement.

—Pourquoi?

—Vous devez bien le savoir.

—Que signifie ce mystère! dit en riant M. Richardson.

—Excusez-moi, monsieur, dit mistress Richardson à Giret, mais comme il paraît que vous êtes comme en famille, permettez-moi de parler en famille.

—Que voulez-vous dire? dit d'un air étonné son mari.

—Je veux dire que vous avez manqué à toutes les convenances et au respect que vous devez à la mère de vos enfants en me parlant d'une chose faite comme d'un projet et que vous l'avez annoncé à votre fille d'une façon qui choque tous les usages. Arabella n'est pas un bétail qu'on fait entrer dans un cheptel et qu'on livre avec la ferme.

—Je ne comprends pas un mot à ce que vous dites.

—Tenez, lisez, vous comprendrez peut-être. Et ce disant Mme Richardson tendit le *New York Herald* à son mari en désignant du doigt le fameux fait-divers de Barcasse.

Le directeur des mines de Black-Ridge pâlit affreusement et sans dire un mot passa le journal à Giret; à peine celui-ci y eut-il jeté les yeux, qu'il poussa un cri déchirant:

—Infamie! s'écria-t-il.

—Oui infamie, répéta M. Richardson revenant à lui, il faut que l'auteur en soit cruellement puni.

—J'en fais mon affaire, dit sourdement Giret.

—Ce n'est donc pas vous, demanda Mme Richardson, qui avez fait insérer cette annonce?

—Comment pouvez-vous le supposer? dit sur un ton de reproche M. Richardson. Regardez ce que c'est, continua-t-il en s'adressant à Giret, sans votre confidence, je vous accuserais de cette mauvaise action.

—Sur l'honneur! monsieur! je vous jure que je trouverai l'infâme coquin qui a fait cela.

—Dès demain, j'irai demander des explications au journal et le nom du coupable.

—Vous m'attendrez chez vous, dit M. Richardson, nous irons ensemble.

XIII

Giret attendait, comme il était convenu, M. Richardson, lorsque le garçon de l'hôtel lui apporta le courrier de France.

Il prit le paquet de journaux et de lettres des mains du garçon domestique et tria rapidement une lettre dont la suscription était d'une écriture fine et déliée.

Il l'ouvrit rapidement, et, avant de la lire, il déposa un baiser sur une petite croix tracée au haut de la lettre et dont le trait avait été ébarbé, alors qu'il n'était pas encore complètement sec, par un contact que Giret devina facilement.

Voici quelle était la teneur de cette lettre:

"Monsieur et ami,

"Votre lettre nous a tous comblés de joie, il y avait déjà deux courriers que nous étions sans nouvelles, et je vous avoue que je ne laissais pas que d'être très inquiète de vous. Que faites-vous, et comment passez-vous votre temps au milieu de cette fourmilière noire dont vous nous parlez. Racontez-moi ça longuement; aucun détail de votre existence ne saurait m'être indifférent, et me penser aimable à suivre votre vie pas à pas: ne m'avez-vous pas dit que nous n'avions qu'une pensée nous deux? Je le crois, et c'est pour cela que je voudrais tout savoir.

"Ici, je mène toujours la même vie que vous connaissez, en tête-à-tête avec mon chevalet et causant avec vous; je travaille et n'ai pas d'autres distractions que les bontés de mon vieil oncle; il a déjà acheté trois cartes de l'Amérique pour savoir le point exact de la contrée que vous habitez; chaque semaine, il s'en va au *Messager Galignani's* pour y lire les journaux du Nouveau-Monde, et il vient me raconter ce qui s'y passe. Tout cela m'intéresse comme vous le pensez; n'est-ce pas au milieu de ce monde que vous vivez? Il s'occupe sans me distraire, et je me plais parfois à avoir peur des deux [illegible] qui nous séparent.

"Croyez-vous, mon ami, qu'il soit bien utile d'attendre si longtemps? Je ne sais si vous pensez comme moi, mais il me paraît que la vie est bien courte pour la passer ainsi sans cesse à désirer. Il me semble aussi que là-bas je ne vous serais pas importune, au contraire; mes soins vous seraient peut-être utiles: vous savez que je suis presque un garçon et que je saurais m'accommoder de tout; une artiste, ce n'est pas gênant, et j'emporterai mes pinceaux avec moi.

"Nous disons parfois toutes ces folies le soir avec mon oncle: il se déclare résolu à traverser la grande tasse, comme il dit dans sa joviale humeur; c'est ainsi que nous passons le temps en songeant à vous. Au fond de toutes ces extravagances, il y a, pour moi qui suis sérieuse, un remords de vous avoir laissé partir seul; pourquoi auriez-vous seul toutes les douleurs de la lutte? Je suis digne, je vous assure, de partager toutes vos peines; la vie me paraîtrait plus douce, conquise ainsi ensemble. On doit s'aimer mieux lorsqu'on s'est vu à la peine.

"Qu'en pensez-vous? Je ne veux pas que vous me croyiez ambitieuse plus que je ne le suis. Mon ambition serait satisfaite: vivre auprès de vous. Ne me parlez pas raison dans votre réponse, cela me fait froid, et j'ai horreur de mathématiques appliquées aux sollicitudes du cœur. Laissez-moi croire à l'imprévu et me perdre dans ce que vous appelez les calculs de probabilité, d'improbabilité même si vous le voulez. Car je me pose des problèmes aussi et j'ai été effrayée lorsque, Barème en main, j'ai découvert que deux ans égalent 730 jours et que ce long espace de temps représente une éternité de 1,064,160 minutes. Ne suis-je pas digne de devenir la compagne d'un ingénieur? Cela vous fait sourire, je le vois d'ici; n'y voyez cependant que mon impatience à vous vouer tout ce que Dieu m'a donné de bon, à vous rendre la vie heureuse et à prendre charge de mes devoirs d'épouse. Je ne vis que de votre pensée et je trouve un bonheur ineffable à vous le dire.

"Je crois en vous comme je crois en Dieu. Aimez-moi.

"Je vous embrasse.

"JEANNE."

Giret négligeant les autres missives étalées sur son bureau, se mit à relire la lettre de Jeanne. Son regard fixe, hagard, s'arrêtait à la dernière phrase; et il restait ainsi dans toutes les extases du souvenir; il revoyait Jeanne en pensée, gracieuse, aimante comme il ne l'avait jamais connue; il savourait ainsi toutes les joies pures du cœur, lorsqu'il fut tiré de sa rêverie par l'arrivée de M. Richardson.

XIV

L'Américain, en entrant, tendit cordialement la main à Giret et je lui serra affectueusement.

—Etes-vous prêt? lui demanda-t-il.

—Je vous attendais.

—Je n'ai pas dormi de la nuit, dit M. Richardson, ma pauvre Arabella a été douloureusement affectée de cette infamie, et sa mère et moi nous nous perdons en conjectures sur l'auteur d'un pareil acte. Je ne doute nullement de votre franchise et de votre loyauté, mais je ne puis vous dire que cette annonce n'a pu être lancée que dans votre intérêt pour me forcer la main.

—Ah! monsieur! fit d'un ton indigné Giret.

—Permettez, je m'entends, je ne doute pas de votre innocence, mais on a quelquefois dans la vie des amis maladroits.... et quelquefois on les laisse faire, ajouta l'Américain.

A ce soupçon, la droiture de Giret se révolta.

—Monsieur, dit-il, fixant d'un regard sévère son interlocuteur, je ne permets à personne de douter de ma parole. Dans une affaire aussi délicate que celle-ci, je n'oublierai pas que vous êtes le père de la jeune fille outragée et je supporterai avec résignation tous vos soupçons. Veuillez m'éviter vos injurieuses suppositions, je suis à votre disposition pour rechercher le coupable, et je me réserve le droit exclusif de le châtier comme il le mérite.

—Ne vous fâchez pas, interrompit l'Américain visiblement satisfait de l'indignation de Giret, songez à mon affliction et ne donnez pas une portée trop grande à mes paroles. Raisonnons avec calme.

N'avez-vous pas un ami trop zélé à New-York.

—Je n'y ai aucun ami si ce n'est vous.

En ce moment le domestique annonça M. Barcasse.

A ce nom, qui éveilla la même pensée chez chacun d'eux, Giret et Richardson se regardèrent. L'un et l'autre connaissaient Barcasse. Celui-ci s'avança en saluant et s'informa cauteleusement de l'état de santé des deux ingénieurs; en les voyant réunis, il crut que ni l'un ni l'autre n'avaient encore connaissance de son indigne manœuvre et il se réjouit à l'idée qu'il allait assister à la rupture escomptée des projets qu'il désirait voir avorter.

—Je suis heureux messieurs, de vous voir réunis, dit-il; je venais féliciter M. Giret et j'aurai le bonheur de faire agréer la part de mes félicitations qui reviennent à M. Richardson.

—Que voulez-vous dire? dit Giret.

—Comment! vous ignorez! Mais tout New-York en parle, tous les journaux du matin reproduisent la note parue hier soir dans le "New York Herald", note qui, par parenthèse, a fait grande sensation dans le monde industriel et commercial.

—Voyons, voyons, fit avec bonhomie M. Richardson, mon bon monsieur Barcasse, vous nous parlez hébreu, quelle sorte de félicitations avez-vous à nous faire partager?

—Elles sont de deux sortes: j'ai d'abord à féliciter M. Giret de la grande situation que vous lui faites en lui cédant la direction des mines de Black-Ridge. J'ai ensuite à le féliciter plus grandement encore de l'honneur qu'il a d'épouser une miss aussi parfaite que votre fille.

M. Richardson lui imposa silence du geste.

—Asseyez-vous donc là près de moi, dit avec affabilité M. Richardson, vous allez peut-être nous renseigner. Vous dites donc, monsieur Barcasse, que vous avez vu cette bonne nouvelle annoncée dans le *New York Herald* et que tous les journaux du matin l'ont répétée?

—Oui, monsieur, et je vous assure que, pour mon compte, cela m'a procuré une bien grande joie.

—Vous êtes bien bon, M. Barcasse, et M. Giret et moi nous sommes bien reconnaissants des sentiments que vous avez pour nous; nous ferons à l'occasion tout ce qui dépendra de nous pour vous prouver notre gratitude. En ce moment nous sommes très intrigués pour savoir quelle est la main amie qui a eu l'exquise attention de divulguer d'une façon aussi hâtée ce qui ne pouvait être connu que de nous deux.

—Ah! fit Barcasse.

—Vous pourriez peut-être nous renseigner. Votre office est très répandu et vous faites métier de tout savoir.

Barcasse s'inclina modestement et jura ses grands dieux qu'il ne saurait avoir aucun indice. Trop habile pour ne pas deviner à demi mot, il sentait que les cartes étaient brouillées, et il se réjouissait intérieurement du succès de son stratagème. Giret était donc entre ses mains puisque M. Richardson était ainsi préoccupé, et l'affaire des mines était manquée.

Pendant toute cette conversation, Giret était resté silencieux; tandis que M. Richardson interrogeait Barcasse, il étudiait la physionomie de ce dernier et, au sourire narquois qui ridait les lèvres du Marseillais, le jeune ingénieur avait facilement deviné que le tripoteur d'affaires n'était pas étranger à l'indiscrétion de la presse américaine.

—Vous pouvez toujours nous aider, dit Giret, à découvrir l'auteur de cette annonce; vous connaissez intimement le gérant du *New York Herald*, nous allons y aller, vous nous accompagnerez.

Barcasse tira sa montre.

—Impossible, dit-il, je suis attendu et... puis, un rendez-vous important... D'ailleurs, ce serait peine inutile, vous comprenez bien que le rédacteur du *New York Herald* se retranchera à toute indiscrétion.

—Oh! ceci me regarde, dit M. Richardson, j'ai une façon toute spéciale de forcer les gens à me parler.

Vous allez venir avec nous.

—Mais objecta Barcasse....

—Vous manquerez votre rendez-vous, tant pis.

Et, ce disant, M. Richardson tira tranquillement de sa poche un revolver richement niellé.

—Voici un argument irrésistible pour faire causer les gens, dit-il; qu'en pensez-vous, monsieur Barcasse?

—Je pense que vous interprétez à mal, dit le Marseillais d'une voix étranglée, une action qui a été faite dans un but louable peut-être; c'est probablement un ami de M. Giret, qui, dans l'espoir de lui faciliter une réussite douteuse, a employé ce moyen.

—Vous pensez? interrogea Giret.

—J'en suis presque sûr, dit Barcasse, et je ne vois pas ce que la note du journal peut avoir de désobligeant pour l'un de vous deux.

—Eh bien! moi, je vois, dit Giret, qui ne put retenir son indignation, que vous êtes un fripon. C'est vous qui êtes l'auteur de cette infamie.

—Je ne le nie pas, fit le Marseillais tout tremblant, mais je proteste contre l'interprétation que vous faites de ma conduite. C'est dans le but de vous être utile....

—Assez! dit Richardson, vous êtes un fieffé coquin et vous mériteriez que je vous casse la tête......Vous avez agi traîtreusement pour me brouiller avec M. Giret et faire échouer nos projets. Vous aviez alors l'ingénieur français à discrétion et vous espériez, avec l'aide de son nom qu'il vous eût livré, créer une affaire ténébreuse avec le concours de Slidon, votre confrère en friponnerie. Misérable!

Barcasse était terrifié, et suivait anxieux le mouvement du revolver que maniait Richardson d'une main animée.

—Malheureux! s'écria Giret en le secouant vigoureusement par le collet de son habit, tel était donc votre projet!

—Je l'avoue, fit piteusement Barcasse, mais ne me faites pas de mal, messieurs, je vous en prie.

M. Richardson s'était levé et avait tendu la main à Giret.

—Je vous demande pardon, monsieur, de mes soupçons.

—J'aurais pu les laver dès votre entrée ici. Je n'ai pas cru de ma dignité de le faire; tenez, lisez cette lettre, elle vous prouvera que je ne pouvais me rendre complice des intrigues de ce monsieur.

Et Giret tendit la lettre de Jeanne à Richardson.

—C'est à titre d'ami que j'en prends connaissance, dit l'Américain.

—Et de confident, ajouta en souriant Giret.

Barcasse fit mine de vouloir se retirer.

—Restez, misérable, dit M. Richardson, vous n'êtes pas encore puni.

—Que veut-il me faire? se disait tout bas le Marseillais.

Lorsqu'il eut terminé sa lecture, M. Richardson rendit la lettre à Giret.

—C'est la lettre d'une honnête fille! dit-il.

Puis se tournant vers Barcasse; il lui dit en lui désignant le bureau de Giret.

—Mettez-vous là et écrivez.

Barcasse obéit.

"Un nommé Barcasse, dicta l'Américain, un de ces nouvellistes interlopes qui font métier de tout, a trompé notre bonne foi en nous faisant annoncer le mariage de M. Giret, le nouveau directeur des mines de Black Ridge, avec la fille de l'honorable sir Richardson. Cette double nouvelle pourrait laisser supposer aux actionnaires de la puissante compagnie que M. Richardson avait fait trafic de sa position en la cédant à un gendre. Informations prises, la première partie de notre entrefilet d'hier est seule vraie. A partir d'aujourd'hui, M. Giret prend la direction des houillères de Black Ridge; et aussitôt le service remis il se rendra en France, pour se marier avec Mlle Jeanne Soubies, une artiste de talent dont les œuvres céramiques sont connues des amateurs américains."

—Vous allez porter cela au *New York Herald*. Il faut que ça paraisse ce soir; vous m'entendez, M. Barcasse, sinon demain matin je vais vous brûler la cervelle à l'américaine.

Barcasse voulut ouvrir la bouche pour protester.

Richardson la lui ferma en lui présentant le canon du joli petit revolver.

—Allez, dit-il, c'est votre punition.

XV

Depuis la liaison du prince Troumeskoff et de Monicourt, le milieu dans lequel avait vécu jusque-là le journaliste avait complètement changé. Grâce à la collaboration intelligente et toute désintéressée du prince, Monicourt avait pris une grande situation dans le journal. Introduit par lui dans le monde diplomatique, duquel il sut se faire agréer, il ne tarda pas à être recherché, non seulement dans les cercles politiques, mais encore dans les plus hautes régions officielles.

Il n'avait pas précisément changé ses opinions politiques, au contraire, il faisait sonner bien haut qu'il appartenait au parti avancé, et il poursuivait, en apparence du moins, la réalisation du rêve humanitaire; mais il avait peu à peu mis une sourdine à ses intempérances de langage d'autrefois; en un mot, il n'avait pas transigé avec sa conscience, mais il avait mis, comme on dit vulgairement, de l'eau dans son vin.

Il était devenu un homme sérieux avec lequel on comptait, c'est-à-dire que sa personne était aussi bien accueillie dans les grands salons politiques que ses écrits dans les ateliers du faubourg. Quoique portant des bottes vernies et se gantant scrupuleusement, il avait conservé l'estime des purs de son parti qui fréquentaient le café de Madrid: c'est tout dire.

Tout en faisant de la grande politique, de la politique d'avenir comme il disait, il n'avait point renoncé à son premier métier de reporter; ses nombreuses relations lui rendaient la tâche facile d'ailleurs, et puis, il faut bien le dire, il se plaisait à faire ces nouvelles à la main qui ont une plus grande influence sur le public qu'on ne le suppose; il aimait cette petite guerre de tirailleurs qui se fait avec le chassepot de l'esprit.

S'il attaquait parfois les abus sous cette forme légère qui plaît au caractère français, il était heureux de faire ressortir les mérites des artistes et des littérateurs inconnus, de signaler à l'attention publique des misères noblement supportées, d'aider enfin les gens de mérite à acquérir cette notoriété qui est, quoiqu'en disent les philosophes, une des premières conditions du succès.

Aussi jouissait-il d'une grande influence, aussi bien près des puissants du jour que dans le monde artistique et dans les profondeurs insondables de la grande et de la petite Bohême.

Monicourt en était arrivé à gagner largement sa vie avec sa plume; et comme il arrive presque constamment, le jour où il n'avait plus eu besoin de personne, toutes les bourses s'étaient ouvertes devant lui, et son oncle de Rablay non seulement lui avait rendu sa pension, mais encore en avait doublé le montant.

Cette prospérité soudaine ne lui avait pas fait perdre de vue les devoirs de l'amitié. Il était toujours assidu chez M. Soubies. Le dimanche il sacrifiait un dîner somptueux pour venir prendre place à la modeste table de l'oncle de Jeanne; il n'avait pas même abandonné Mme Rabourtin, il y allait de temps en temps, et savait avec une délicatesse extrême ménager la sensibilité de sa trop passionnée propriétaire; il évitait autant que possible les tête-à-tête et les moments d'abandon; mais il ne fuyait pas une liaison qu'il n'avait pas recherchée, il est vrai, mais qui, à une certaine époque de sa vie l'avait aidé à sortir de la fange des bouis bouis littéraires. Sous la forme la moins respectueuse il avait de la vénération pour Agiaé, il s'en était fait une amie dévouée, et il avait étendu une passion attardée par des soins assidus et une cour qui devenait de jour en jour plus filiale.

Mme Rabourtin était femme de sens, et elle était reconnaissante des procédés généreux de Monicourt; il avait su atteindre son cœur trop aimant, sans faire saigner son amour-propre des froissements que les femmes les plus indulgentes ne pardonnent jamais. Elle en était arrivée à être heureuse et fière même des succès de son ancien amant.

Ce phénomène, moins rare qu'on ne le pense et dont on rencontre des exemples tous les jours dans les salons du monde, s'était accompli sans secousse, et la maison Rabourtin était restée grande ouverte pour le journaliste. Il venait souvent y puiser un calme dont il avait parfois besoin pour se reposer de la vie tumultueuse qu'il était obligé de mener par état.

Quant à M. Rabourtin, après avoir fréquenté quelque temps le boudoir de Mme de Sainte-Francœur, il était rentré sous le giron conjugal: les conversations vives et animées qu'il avait eues avec Leslie n'étaient plus de son âge, et il avait renoncé rapidement à soutenir des assauts littéraires pour lesquels il n'était pas taillé.

—Vous avez donc abandonné le salon d'Egérie? lui demanda un jour Bigorneau.

—Que voulez-vous, elle a l'esprit trop ardent pour moi, répondit le bonhomme; la conversation calme et terre à terre de Mme Rabourtin me va mieux.

Ce fut ainsi que la Papillonne déserta le logis respectable des Rabourtin.

Les deux grandes préoccupations de Monicourt étaient Jeanne et Giret. Il avait créé à l'un et à l'autre une grande notoriété par la presse. Jeanne surtout s'était plus immédiatement ressentie de l'influence heureuse de Monicourt. Son talent était prisé par les connaisseurs les plus délicats, et les commandes abondaient, aussi le bien-être, régnait-il dans la modeste demeure de M. Soubies.

Jeanne thésaurisait pour se créer une dot et surprendre Giret.

Pour ce qui était de ce dernier, Monicourt avait établi entre la presse américaine et française, un va et vient très habile et qui avait rendu le nom du jeune ingénieur rapidement populaire. Grâce à une camaraderie bienveillante, les journaux de Paris reproduisaient les journaux américains, qui eux-mêmes n'étaient que l'écho des articles de Monicourt.

Celui-ci, avec une constance qui ne se démentait pas, reprenait le texte de ses citations pour rétablir un courant journalistique, comme il disait, néologisme qu'il avait inventé et qui résumait pour lui l'évolution puissante de la presse.

Dans sa polémique quotidienne, il prenait le plus souvent à partie le ministre des travaux publics et lui jetait à tous propos Giret à la tête.

"Que peut attendre, s'écriait Monicourt dans son journal, d'un cabinet qui ne sait pas recruter les intelligences du pays, qui se contente des services salariés, trop salariés des médiocrités qui gaspillent les revenus du budget?

"Quand finira cette orgie de l'incapacité?

"Quand mettra-t-on un frein à l'émigration de la partie intelligente de la France, qui, écrasée par le favoritisme qui règne, fait profiter l'étranger de ses gloires artistiques, industrielles, scientifiques les plus pures? Quand est-ce donc que les hommes comme l'ingénieur Giret pourront trouver place au soleil de la patrie, etc., etc."

A son insu Giret était devenu la bête noire du cabinet, et même un jour un député grincheux avait récité un des derniers articles de Monicourt à la tribune. Son interpellation fit sensation à la Chambre, et le gouvernement, ému, avait décidé en conseil que des instructions seraient envoyées à notre représentant à Washington pour entrer en pourparlers avec le célèbre ingénieur Giret et lui offrir la direction générale des mines.

Monicourt se plaisait au milieu de cet imbroglio amico-politique.

Giret était devenu une puissance.

C'était ce courant journalistique, comme disait Monicourt, qui avait fixé l'attention de M. Richardson, et lorsque le ministre de France aux Etats-Unis, vint faire la démarche qui lui était prescrite par son gouvernement, le jeune ingénieur se trouva lié par un traité de dix ans, avec la puissante Compagnie des houillères de Black-Ridge. Cet échec de la diplomatie, fit sensation et, comme on le pense, Monicourt ne laissa pas tomber l'incident dans l'eau; il en prit texte pour déclarer que le gouvernement était habile dans l'art d'arriver toujours.... trop tard.

Le ministre des travaux publics était exaspéré; il eût volontiers partagé son portefeuille avec Giret à la condition de ne plus jamais en entendre parler.

Telle était la situation, lorsque toujours par les mêmes procédés employés par le journaliste, l'ambassadeur de Russie reçut l'ordre de proposer à Mlle Jeanne Soubies la direction des ateliers de peinture de la manufacture impériale de porcelaine d'Alexandrowski, qui se trouve, comme l'on sait, établie aux portes de Saint-Pétersbourg, et dont l'organisation est calquée sur celle de Sèvres.

Cette faveur inattendue surprit, comme on le pense, la modeste Jeanne qui n'avait jamais rêvé une pareille fortune artistique.

Pour expliquer cette offre inattendue, il est inutile de faire savoir aux lecteurs que, grâce à l'influence du prince Troumeskoff, le critique Bigorneau avait été chargé par le czar, d'aller étudier l'état des beaux-arts en Russie.

Le bohême était parti gravement, avec sa bouffarde, pour Saint-Pétersbourg et avait fait l'entrée la plus originale, auprès du surintendant des beaux-arts. Dès son début, il avait été considéré comme un excentrique; et la société russe aussi indulgente qu'éclairée, captivée d'ailleurs par le merveilleux talent d'analyse du critique, avait passé sur le côté grotesque du personnage. Très indépendant de caractère, il dit tout ce qu'il crut bon de dire, ne ménageant aucune influence.

Ces allures de franchise plurent au tsar, qui voulait soumettre à ce critique l'organisation de la manufacture d'Alexandrowski et les résultats qu'elle donnait. C'est à la suite du rapport de Bigorneau que l'empereur avait donné l'ordre à son ambassadeur de France de faire la démarche dont nous venons de parler.

M. Soubies faillit en perdre la tête de joie; il assura à Jeanne que le climat de Saint-Pétersbourg était le seul qui convînt à sa blessure d'Iéna. Quelque brillante que fût la position offerte, Jeanne ne se laissa pas éblouir, elle demanda le temps de réfléchir.

Après avoir consulté Monicourt qu'elle avait fait appeler en toute hâte, elle décida qu'elle ne prendrait aucun engagement avant de connaître la volonté de Giret.

Elle lui écrivit donc longuement à ce sujet.

Comme on le pense, Monicourt saisit cette occasion pour battre en brèche le ministère, et il publia dans le *Réformateur* un article véhément intitulé: *Encore une perte pour la France*, dans lequel il attaquait la direction des beaux-arts sur son incurie.

Monicourt jubilait.

Il remuait à lui tout seul les deux mondes.

XVI

Dans ses lettres à Jeanne, Giret laissait percer, sinon du découragement, du moins son impatience d'arriver à une position qui lui permît de présenter une époque à la réalisation de leur rêve commun.

Jeanne ignorait encore le grand changement qui s'était subitement fait dans la situation de son fiancé. Aussi, dans sa dernière lettre, en lui exposant les offres brillantes qui lui étaient faites par le gouvernement russe, ne lui cachait-elle pas qu'elle était toute disposée à accepter, pourvu que cela lui agréât. Elle faisait ressortir avec une délicatesse exquise les avantages qu'elle en retirerait et donnait à entendre que la séparation serait ainsi utile, puisqu'elle hâterait le moment de la réunion. Et puis, il faut le dire, Jeanne nourrissait une arrière-pensée: lorsqu'elle serait à Saint-Pétersbourg, peut-être trouverait-elle une situation pour Giret; son retour pourrait alors être immédiat. Ainsi rêvait la jeune fille, supputant les jours qui la séparaient d'une réponse d'Alfred.

Un soir, M. Soubies rentra tout attristé. Il était parti tout joyeux, pour se rendre rue de Rivoli, au *Galignani's Messenger*. En entrant, il fit un effort sur lui-même pour donner à sa physionomie un cachet de quiétude qu'il ne put exprimer malgré sa volonté.

—Quelle nouvelle? demanda Jeanne.

—Aucune, répondit le brave homme; les journaux sont insignifiants; ils traitent toujours de l'affaire du Canada.

—Les feuilles de New-York ne disent rien?

—Rien, mon enfant.

Et le vieillard alla s'asseoir silencieux dans son fauteuil.

—Souffrez-vous? demanda Jeanne.

—Oui, oui, je souffre, cette satanée blessure me torture.

Puis le silence reprit.

Jeanne était inquiète; elle observa son oncle. M. Soubies voulait avoir l'air de souffrir, mais la mobilité fiévreuse de ses yeux était en contradiction avec l'abattement habituel que lui procuraient ses crises.

—Voyons, mon oncle, qu'avez-vous? dit-elle. Ce n'est point votre blessure qui vous fait souffrir.

Le vieux soldat se souleva.

—Voyons, parlez, fit Jeanne, vous me cachez quelque chose.

—Au fait, pensa M. Soubies, elle le saura tôt ou tard.

Et prenant son courage à deux mains, il se tourna vers sa nièce:

—Mon enfant, dit-il, je viens de lire les journaux d'Amérique, et j'y ai trouvé une manière d'annonce qui m'a brisé le cœur.

—Dites, fit Jeanne, anxieuse.

—Calme-toi, dit M. Soubies en voyant sa nièce pâlir, ce n'est peut-être pas aussi grave que cela en a l'air.

—Il a été blessé? s'écria l'artiste.

—Non, dit le vieillard.

—Parlez, je vous en conjure! Vous me faites mourir!

—Dans la partie des informations du *New York Herald* on annonce que l'ingénieur Giret prend la direction des mines importantes du Black Ridge.

—Ah! fit Jeanne avec un soupir de soulagement.

—Et... continua M. Soubies.

—Et? fit Jeanne.

—Et le rédacteur de la note laisse à entendre que cette position est le prix d'un mariage projeté avec la fille du directeur démissionnaire.

—Ce n'est pas vrai! s'écria Jeanne; Alfred est incapable d'une pareille trahison! C'est faux!

—Je le pense aussi, cependant....

—C'est faux! C'est une calomnie! reprit Jeanne. Giret, mon ami, me tromper! Oh! c'est impossible!

Et la pauvre fille, en proie à une crise nerveuse, éclata en sanglots.

Le vieillard s'empressa auprès d'elle.

—Le coup est porté maintenant, se disait-il, il vaut mieux qu'elle le sache: elle l'eût toujours appris.

Et le bonhomme cherchait à se justifier ainsi vis-à-vis de lui-même, en l'entourant des soins que son état réclamait. A son appel, la bonne était accourue, et Jeanne, frictionnée violemment, reprit bientôt ses sens.

—Mon oncle, fit-elle, je vous en prie, allez me chercher le journal.

—Tu le veux? mon enfant.

—Oui, je veux le voir.

—J'ai eu la même pensée que toi; mais comme je n'ai pu l'acheter, j'ai découpé en cachette le paragraphe qui nous concerne.

Et ce disant, M. Soubies retira de son portefeuille, un petit morceau de papier soigneusement plié.

—Tiens, dit-il en le tendant à Jeanne, n'y ajoute pas plus d'importance qu'il ne faut, tu sais comment les journaux se renseignent; Monicourt nous l'a appris.

La jeune fille, redevenue complètement calme, ouvrit le morceau de papier et lut attentivement.

—Alfred est incapable de faire un pareil marché, dit-elle.

—C'est ce que j'espère, fit M. Soubies, en soupirant.

—En douteriez-vous, mon oncle?

—Non mon enfant, non, mais la vie est pleine d'amertume, et il faut se préparer à toutes les désillusions. Non, le Giret que j'ai connu est incapable d'une pareille action.

—N'est-ce pas, mon oncle?

—Mais les hommes se laissent parfois conduire par les circonstances; il faut s'attendre à tout.

—Alfred viendrait lui-même m'annoncer son abandon, que je n'y croirais pas, s'écria Jeanne.

Elle reprit le fragment du journal et le relut.

La pauvre enfant était en proie à toutes les angoisses de l'incertitude, son cœur lui disait que cela était impossible, mais sa raison la ramenait aux calculs de la vie. Elle savait Giret ambitieux, et tout en se démontrant elle-même, elle se disait que l'attrait d'une haute position acquise rapidement, avait bien pu faire oublier au jeune ingénieur une promesse faite dans l'élan d'un adieu. Quel droit avait-elle sur le cœur de Giret?

La veille de son départ, elle-même, ignorait son amour, elle ne pouvait en mesurer la profondeur.

Tout ce qu'elle savait, c'est qu'elle, Jeanne, avait suspendu toute sa vie à ses lèvres dans son baiser d'adieu; ce qu'elle pouvait sonder, avec certitude, c'était l'immensité de son amour à elle. Mais voilà tout; que pouvait-elle savoir de plus? Ainsi le doute entra dans son esprit, et son âme fut envahie par les affres du désespoir. La crise nerveuse revint plus violente, et le pauvre M. Soubies s'arrachait les cheveux de désespoir. Il pleurait en couvrant de baisers la main crispée de Jeanne. Ne sachant plus où donner de la tête, il envoya chercher Mme Rabourtin et Monicourt

(*A continuer.*)

Librairie française.—Cette librairie, qui est tenue maintenant par M. H. Bil'ard, successeur de Hébert & Cie, rue de Chartres au coin de la rue Bienville, a à vendre pour 1882 une abondante collection d'almanachs divers dont le nombre est au dessus d'une centaine. Quelques-uns se distinguent par des titres on ne peut plus amusants, tels que Badaux, Mme Angot, Coquettes, Chanson de table et de vin, Charivari, Calembours, Gaudriole, Magicien de Salons, Parisiennes, Polichinelle, Messagers boiteux de Strasbourg, etc., etc., etc. On sait que la Librairie française reçoit, en outre, toutes les nouveautés littéraires qui ont quelque valeur, et qu'elle a toujours un immense fonds de livres classiques français et américains. On y trouve encore un assortiment de fournitures de bureau des plus complets et des plus riches. Voyez l'annonce.

Vêtements confectionnés.—Le moment est décidément venu. Il faut s'habiller chaudement et nous invitons nos lecteurs à aller visiter le grand établissement de linge fait de Michel Lion, rue de la Vieille-Levée 195, 197 et 199, au coin de la rue Ste-Anne. Ce vaste emporium contient un immense fonds d'habits pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants. Ces habits sont supérieurement confectionnés et ont tous une coupe des plus élégantes. *Les draps* en sont aussi de qualité supérieure et quand on a un paletot ou un habit fait de ce drap on peut dire hardiment qu'on est cossu. Tous ces articles cependant se vendent à bas prix dans l'établissement de M. Michel Lion. On y trouve aussi des articles de toilette fort beaux, un grand assortiment de chemises du Hâvre à $2 et à $2.50, ainsi que des chapeaux de tout genre, soie, castor, laine et feutre. Toutes ces belles et bonnes marchandises composent un des stocks les plus complets que nous ayons jamais vus.

C. Lazard.—Quels que soient votre âge, votre taille, votre embonpoint, votre goût et les ressources de votre gousset; enfant, adolescent, homme fait, vieillard, riche ou pauvre, vous pouvez, en hiver, en printemps, en été, en automne, vous présenter en toute sûreté dans les magasins de Lazard, 213, 215, 217 rue Vieille-Levée; vous y trouverez infailliblement et en abondance tous les objets remarquables entrant ou pouvant entrer dans la toilette de tout être appartenant au sexe masculin. Incroyable, la diversité de vêtements de dessus, de dessous, y compris les accessoires tels que cravates, faux cols, poignets, boutons, épingles, qui sont entassés dans ces magasins, et qui, rapidement enlevés par la clientèle, y sont constamment renouvelés et tout cela est beau, bon, solide, bien coupé, bien cousu, bien monté, tout cela vous donne bonne mine et *fait valoir* vos avantages naturels, et ce qu'il y a de plus inappréciable encore, tout cela n'est d'un bon marché inouï, et vous vous trouvez, en sortant de là habillé comme un monsieur qui ne fait de commande qu'aux tailleurs les plus renommés et dépense pour un seul habillement la valeur du salaire d'une année d'un ouvrier.

Bonneterie, Rubanerie, &c.—Il y a à la Nouvelle-Orléans, une maison unique en son genre, et, en raison même de son importance, [illegible] de ces réclames pompeuses à réveiller toute une ville. Cette maison, bien connue par son honorabilité et son ancienneté, [illegible] aujourd'hui dans ses colonnes avoir reçu un vaste assortiment de garnitures et d'ornements de bal et de carnaval, de tulles, satin et velours, des franges, des dentelles, de la dentelle, des passementeries et autres articles trop nombreux à énumérer. Cette maison est celle de Mme Bétat, sise au No 192 de la rue du Canal. Nous nous plaisons à la recommander au patronage de tous nos lecteurs, des campagnes comme ceux de la ville, certains que nous sommes, qu'elle s'en montrera digne à tous égards. Drapeaux, bannières, insignes, ornements, tout se confectionne avec une célérité et des soins irréprochables, dans les ateliers de la maison en question.

—Le Bitter Malakoff est un tonique souverain.

Musique.—M. Philip Werlein, rue du Canal 135, a acheté tout le stock de musique française de M. et Mme Elie, et a ainsi complété leurs magasin. Il attend d'Europe un envoi supplémentaire qui complètera son musique française à la Nouvelle-Orléans. La maison Werlein conserve sa vieille réputation et met toujours à la disposition de ses clients beaucoup de musique et d'instruments, particulièrement de grands pianos de Chickering pour lesquels il n'y a pas de plus beaux qui aient jamais été fabriqués. On trouve encore dans son établissement le piano Mathushek qui est à l'épreuve de l'humidité. Il les vend à des conditions faciles et les personnes qui ont besoin de quelque chose en fait de musique ou d'instruments sont invitées à visiter son magasin.

—Excellente musique et délicieuses consommations, tous les soirs, au Jardin Wenger.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Bertha Ang. 2191 Langley pour Liverpool 4e rue, Hall & Vaughan
Clintonia Ang. 1970 Salmon pour Brême 41 de dist, A K Miller &co
Count ... Ang. 1488 Payne pour le Havre 42 dist, A B French &co
City of Dallas Am. 915 Leitch pour Belize, 14 1er dist, Macheca Bros
Clinton Am. 1121 Brown pour ——— Alger C A Whitney &co
Chase Am. 576 Peterson pour les ports de la Floride, 15 1er dist, R B Post & Son
Cydonia Ang. 1062 Rosse pour Reval —, de dist, A K Miller &co
Gussie Am. 966 Hil' pour ——— Alger, C A Whitney &co
Morgan City Am. 241 Price pour ——— 15 1er dist, W D Clark &co
Legislator Ang. 2126 Burley pour Liverpool 10 1er dist, Lucas E Moore &co
Louisiana Am. 2840 Gager pour New [York 8 2e dist, A Moulton
New York Am. 2385 Quick pour New York Alger, C A Whitney &co
Pembroke Ang 2414 Priest pour Liverpool 27 1er dist, A K Miller &co
Rosendale Ang. 1114 Willis pour Sébastopol — de dist, A K Miller &co
St Mary Am. 1095 Theisen pour ——— Alger, C A Whitney &co
Sherington Am, 3173 Kragh pour Liverpool 42 de dist, Anderson & Simmons
T J Cochran, Am. 331 Stewart pour ——— Alger, R B Post & Son
Tobasco Mex. 279 Powell pour ——— Al- ger, Avendano Bros
W G Hewes Am. 1118 Brown pour ——— Alger C A Whitney &co
Wanderer Am. 581 Evans pour Belize, 14 1er dist, Macheca Bros

NAVIRES.

Bessemer Ang. 1100 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Bell
Charles Ang. 1536 Nickerson pour le Havre 3e rue, Norton & Bell
Caledonia Am. 1179 Potter pour le Havre de rue, Silas Weeks &co
Constantia All. 1189 Kahlken pour Brême 31 1er dist, E F Stockmeyer &co
Dora Aut 1131 Radovlevich pour le Havre 30 3e dist, Mastich & Cosulich
Dreadnought Ang. 1531 Bustin pour Liverpool 3e rue, Jos F Lovell &co
Forsninger Suède 1119 Pahlman pour le Havre 34 1er dist, Robt Gerlein
Gosshen All. 1165 Hiene pour Liverpool 28 3e dist, L Henger &co
Imperator Ang 1447 Sutherland pour le Havre 27 3e dist, DeWolf & Hammond
John Bunyan Ang. 1227 Scowell pour le Havre 28 3e dist, Norton & Bell
Kleberg Ang. 1214 Tooker pour le Havre 29 1er dist, Norton & Bell
Lydia Skolfield Am. 1264 Miller pour ——— 34 1er dist, au capitaine
Maple Taylor, Ang. 1329 Goudey [pour ——— 36 de dist, Norton & Bell
Northampton Ang. 1120 Murphy pour ——— 33 1er dist, Silas Weeks &co
Orient Ang. 1533 Fellow pour Liverpool 36 1er dist Silas Weeks &co
Swallow Am. 1209 Duncan pour ——— 40 de dist, Lucas E Moore &co
Shakspeare Ang. 1217 Crosby pour le Havre 36 1er dist, Norton & Bell
Samuel Am. 855 Ulmer pour ——— 41 de dist, A K Miller &co
Scotia Am. 1172 Olver pour ——— 10 1er dist, au capitaine
Tourmaline Ang. 1258 Hilton pour le Havre, 29 2e dist, Norton & Bell
Wm Bennett Am. 1630 Ray pour Liverpool 36 1er dist, Lucas E Moore &co

BARQUES.

Aurora Esp. 649 Serra pour Barcelone 32 1er dist, G Correl &co
Arethusa Rodolfo Aut. 865 Martinolich pour Gênes 18 2e dist, Mastich & Cosulich
Consiglio Galatola Ital. 550 Lavina pour Almeria 18 2e dist, A K Miller &co
Cedar Croft Ang. 1128 Young pour le Havre 6e rue, Hall & Vaughan
D H West?—an All. 1247 Deetjen pour Liverpool 27 3e dist, au capitaine
Elise Aut. 656 Zar pour ——— 17 2e dist, Mastich & Cosulich
Fortuna Aut. 524 Scopinich pour ——— 18 2e dist, Mastich & Cosulich
G Lanata Ital. 486 Chiappori pour Gênes 20 1er dist, A Lanata
Gul'iette Clemence Ital. 358 Assenti pour le Havre 19 1er dist, J L Phipps &co
Higurion Aut. 935 Zar pour le Havre, 17 2e dist, Mastich & Cosulich
Idea Nor. 712 Ropeland pour le Havre 28 1er dist, Mastich & Cosulich
Lincoln Ital. 802 Gerolemich pour le Havre, 16 2e dist, A K Miller &co
Mahaera Ang. 1194 Hoemer pour ——— Alger, Forstall Ross & Clayton
Mary E Chapman Ang. 716 Wyman pour le Havre, 4e rue, DeWolf & Hammond
Nuovo Mondo Ital. 536 Maresca pour le Cette 30 1er dist, A K Miller &co
Phisea Aut. 730 Cosulich pour le Havre 17 2e dist, A K Miller &co
Ontario Ang. 640 Mosher pour le Havre 3e rue Norton & Bell

BRICKS.

Ellen H Munroe Am. 460 Whitaker pour Wilmington 22 1er dist, Joe Kelley
San Lorenzo Ang. 129 Woodward pour ——— de dist, Woodward & Wight

GOELETTES.

Clara L Dyer Ang. 77 Nickerson pour ——— Pie Tier, E Pilsbury
J G Whipple Am. 88 Sone pour ——— Pie Tier, au capitaine
Jennie Wood Ang. 120 Nielsen pour Bay Islands, Pic Tier, 8 Oteri & Bro
Royalist Ang. 111 Bedden pour ——— Pie Tier, E Pilsbury
Seguin Am. 165 Ricker pour ——— 13 1er dist, J J Fernandez & Son

---

Marchandises d'hiver.—Nous recommandons aux dames l'annonce que la maison E. H. Adams & Bro. publie aujourd'hui dans les colonnes de l'ABEILLE. Cette maison a toujours dans son établissement, situé rue des Magasins Nos 594 et 596, un riche dépôt des marchandises les plus nouvelles et les plus rares et un assortiment splendide d'articles confectionnés pour les dames et supérieurement finis. Ces articles qui sont offerts à bon marché, méritent une visite.

☞ Grande variété de chapeaux de soie, de feutre, de castor, de drap des derniers genres, pour messieurs, jeunes gens et enfants, au Bebb. B. Lee.

N'achetez pas de cadeaux pour les jours de fête sans avoir vu la magnifique brosse électrique à cheveux et la brosse électrique pour la peau du Dr Scott. *Leur usage est toujours salutaire aux personnes se portant bien et guérit* d'une façon vraiment miraculeuse Maux de tête, Névralgies, Chute de cheveux, Peaux marbrées, Calvitie, Rhumatismes, etc. On rend l'argent s'il n'y a pas de résultat. Chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins de variétés.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais, désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents; dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée SAMEDI, 10 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgés de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite-Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

LISTE DES NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Lone Star, Quick..........parti 7 déc
Steamship Morgan City, Adams........parti 2 déc
Brick John Shay, Nickerson.....expédié 23 nov
Goelette Julia A Ward, Stephens, expédié 24 nov

BOSTON.

Barque B A Allen, Tarr..........partie 15 nov

PHILADELPHIE.

Barque J S & L C Adams Shaw, ...partie 21 nov

LIVERPOOL

S'eamship St Louis, McAuley,.......parti 19 nov
Steamship Mobile, Hermann..........parti 12 nov
Steamship Commander Woodcock,...parti 29 oct
Steamship Statesman, Hughes,.......parti 5 nov
Steamship Co la, Smith ... en chargement 3 nov
Steamship Historian, via Vera Cruz, en chargement 13 oct
Navire Empress of Peace, Sandison,... parti 18 oct
Barque Sarah Emma, Lewis, ...parti 19 nov
Navire Regina, Bain,....................parti 20 nov
Barque Luigi V. Velpe,.................partie 5 nov

LONDRES.

Navire Malmesby, Prince, ...parti 26 oct
Navire Anereid, Gardner,...............parti 21 oct

GREENOCK.

Navire Mount Pleasant, Wallace, ...parti 6 oct

BRISTOL.

Navire Savannah, Tableman,..........parti 7 nov

QUEENSTOWN.

Barque J W Parker, Delap,.......partie 27 oct

ROTTERDAM.

Barque Mentor, Samuelsen,......expédiée 30 nov

TABLE BAY.

Barque Dante, Cossich,...............partie 31 oct

HAVRE

Barque Fratelli Jannet, Gatnoli,......parti 17 oct
Barque Kathinka, Mosildo,...........partie 19 oct

BORDEAUX.

Barque Favorita, Thomassen,........partie 3 nov
Barque Palermo, McLaughlin,.......partie 7 nov

MARSEILLE.

Barque Kora, Hoyer,..................partie 25 nov
Barque Vigo, Lincoln,...... en chargement 21 oct
Brick Zio Antonio, Sodano, en chargement 10 nov

DUNQUERQUE.

Barque Carrie Delap, Porter,.......partie 5 sept

CADIX.

Barque Faise, Fernstrom, ...expédiée 14 oct
Barque C P Dixon, Keene,...........partie 21 sept

HUELVA

Barque Gusste, Radoslovich, ...partie 27 oct

LIVOURNE.

Barque Navigator.., Laure,...........partie 30 oct

CETTE.

Barque Robna, Ivancich,..............partie 7 oc

MALAGA.

Barque Abraham Larsen, ———,... partie 17 oct

BREME.

Barque Hamburg, Nachsben.........partie 3 déc
Barque Adolph Brecklemann,......partie 20 nov
Barque Brooklyn, Mikkel,.............partie 24 oct

COPENHAGUE.

Barque Hordene Kannal, Bros,.......partie 8 oct

ANVERS

Navire Leviathan, Mosfield,............parti 1 déc
Barque Emmanuel Swedenborg, Anderson, partie 10 nov
Barque Hugh Cann, Eldridge,.......partie 25 oct
Barque Maple Leaf, Pitman, ...partie 24 oct

TABLE BAY.

Barque Reine First, Turmanich,..partie 17 sept

LA COROGNE

Barque St Anna, Jaccarino, ...partie 11 nov

RIO DE JANEIRO.

Barque Kjerten Mosson, ..en chargement 22 oc
Barque Noel Christopherson,.......partie 24 oct
Goelette Heymans, Einarsen, ...partie 23 oct
Barque KiannaJ, Downing...............partie 5 nov
Barque Edna, Wyatt.......en chargement 10 nov
Barque Jessie, Pult.......en chargement 10 nov
Barque Huntress, Gunn,..............partie 30 oct

VERA-CRUZ.

Barque Caribou, Shaw..............partie 25 nov

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans 9 décembre 1881.—Les actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la Banque, LUNDI 19 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.

N. LANDRY, Caissier.

9 déc...au 19.

Bureaux de la Levee Steam Cotton Press Company.—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1881.—A une élection qui a eu lieu le 21 du mois passé, par les actionnaires de cette compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour servir pendant l'année suivante:

E. F. STOCKMEYER, JAS. A. LURK, R. M. O'BRIEN, JULES ALDIGE, JOHN BOLAND, J. C. DENIS, H. GALLY.

Et à une assemblée du Conseil des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, M. J. C. DENIS a été unanimement réélu Président et WM. S. R. SEVEY, Secrétaire.

9 déc—3f WM. S. R. SEVEY, Secrétaire.

Bureaux du New Orleans Insurance Association—193 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1881—L'élection annuelle de douze directeurs de cette Association pour servir pendant l'année 1882, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 26 décembre 1881, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

7 déc au 26 déc LEON SERE, Secrétaire.

Bureaux de la New Orleans Insurance Company, au coin des rues Camp et Canal, 5 décembre 1881.—L'élection annuelle de douze Directeurs de la dite compagnie pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 26 décembre 1881, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

6déc—6 au 26

Bureaux de la New Orleans et Carrollton Railroad Co.—Nouvelle Orléans, 2 décembre 1881—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1882, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, aux bureaux de la compagnie, No. 17 rue Baronne.

4 déc—1m WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

Bureaux du New Orleans City R. R. Co.—No 102 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1881—L'élection annuelle pour les Directeurs de cette compagnie aura lieu à leur bureau LUNDI, 19 décembre, de midi à 2 heures de l'après-midi.

2déc au 19 RICHD. F. HARRISON, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 1er Décembre 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 12 décembre 1881, de midi à deux heures, au Bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

1er déc—au 12déc.

New-Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1881—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Gravier et Camp, le second LUNDI de décembre (le 12) entre midi et 2 heures P. M.

J. B. Montreuil, Caissier protem.

15 nov—15 au 12 déc.

Avis.

Pensionnaires des Etats-Unis.

Des chèques au moins d'une semaine pour certificats envoyés LUNDI le No 25 du Passage de la Bourse, enseigne du Drapeau des Etats-Unis. Présentez-vous y avant d'aller à vos occupations. Ouvert à 5 heures du matin. Pas de retard ou de tracas. 4 déc—

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU QUE CE TROISIEME jour de décembre, de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-un, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent sixième, par devant moi, Andrew Hero, Jr., notaire de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés, ont comparu individuellement les différentes personnes dont les noms sont ici donnés, lesquelles ont déclaré respectivement que, se basant sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont engagées et par les présentes s'engagent, ainsi que toutes autres personnes qui pourront plus tard se joindre à elles, à constituer une corporation dans le but et pour les fins et sous les stipulations ci-après indiquées.

ARTICLE PREMIER.

Le nom de ladite corporation sera "THE TIMES-DEMOCRAT PUBLISHING COMPANY," sous ce nom, ladite corporation aura le pouvoir d'exister et de se perpétuer pendant une période pleine et entière de quatre-vingt dix-neuf ans, à partir de la date du présent acte, de passer des contrats, d'ester en justice, d'actionner et d'être actionnée, d'employer un sceau particulier qu'elle pourra briser ou modifier, de détenir, recevoir, acheter, transférer et hypothéquer toute espèce de biens, meubles ou immeubles, ou d'un caractère mixte; de nommer tels directeurs, administrateurs et employés que pourront exiger les affaires et les intérêts de ladite corporation, d'établir pour son administration intérieure tels règlements qu'elle jugera nécessaires, et de modifier à son gré lesdits règlements.

ARTICLE DEUX.

Le domicile de ladite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations et autres copies de procédures légales seront adressées au directeur de ladite corporation, et dans le cas de son absence, au président du Conseil de Direction.

ARTICLE TROIS.

Le but pour lequel cette Corporation est établie et la nature de ses affaires consistent dans l'impression et la publication d'un journal quotidien et hebdomadaire sous le nom de "THE TIMES-DEMOCRAT," dans l'exploitation d'un commerce général d'imprimerie et de journalisme avec tout ce qui en dépend; et, par la vente du journal, des livres et autres matières imprimées dans la propagation et la dissémination des nouvelles et renseignements, dans le développement et l'accroissement des ressources commerciales, industrielles, agricoles et autres de l'Etat de la Louisiane, dans l'encouragement des travaux d'utilité publique destinés à favoriser la prospérité des Etats du Sud Ouest.

ARTICLE QUATRE.

Le capital de la dite Corporation est pour le présent fixé à la somme de cent vingt-cinq mille dollars, divisés en douze cent cinquante actions de cent dollars chacune. Le dit capital sera payé en plein au comptant au moment de la souscription.

ARTICLE CINQ.

Les affaires de la dite Corporation seront gérées par un administrateur et un Conseil de cinq directeurs, qui seront tous élus annuellement par les actionnaires, le quatrième lundi de novembre de chaque année. Le dit administrateur sera chargé du contrôle et de la direction des affaires de la dite Corporation et revêtu de pleins pouvoirs pour nommer tels officiers, commis et agents qu'exigeront les affaires de la Corporation, et de les congédier à son gré. Il adressera au Conseil de Direction, à la fin de chaque mois, un état détaillé et complet des affaires de la dite Corporation pendant le dit mois. Le dit Conseil de Direction aura la surveillance des affaires de la dite Corporation et établira tels règlements qu'il jugera nécessaires et qu'il modifiera à son gré.

L'élection du dit Administrateur et du dit Conseil de Direction se fera au scrutin et sous la surveillance de trois actionnaires que désignera dans ce but le dit Conseil de Direction. A chaque élection ou à chaque réunion d'actionnaires, chaque action donnera droit à un vote, soit en personne ou par procuration. Chaque directeur devra être actionnaire de la dite Corporation. A la première réunion du Conseil de Direction, chaque année, celui ci élira l'un de ses membres comme président, il élira aussi un secrétaire.

ARTICLE SIX.

Si la Compagnie est appelée à se dissoudre soit par la limitation de sa charte ou pour tout autre motif, la liquidation de ses affaires s'effectuera sous la direction de trois commissaires désignés à une assemblée de ses actionnaires de la Compagnie; lesquels commissaires rempliront leurs fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite Compagnie soient complètement liquidées, et, en cas de mort d'un ou de deux des commissaires, le ou les survivants conserveront plein pouvoir d'agir.

ARTICLE SEPT.

Cet acte d'incorporation peut être changé ou modifié, ou la corporation peut être dissoute avec l'assentiment des actionnaires représentant une majorité du capital de la corporation, à toute assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, après qu'un avis préalable de trente jours aura été inséré dans deux journaux quotidiens publiés dans la Ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE HUIT.

Aucun actionnaire ne sera jamais rendu responsable des contrats ou des erreurs de la dite corporation pour une somme excédant le reliquat dû à la Compagnie pour les actions possédées par lui; et aucune informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler cette charte ou d'imposer aux actionnaires une obligation excédant le somme due sur leurs actions.

ARTICLE NEUF.

Edouard E. Burke, comme gérant, MM. John Phelps, Albert Baldwin, William B Schmidt, E F. Del Bondio et Henri Abraham comme directeurs ont été choisis et devront servir en ces qualités jusqu'au quatrième Lundi de Novembre A. D., Mil-huit-cent-quatre-vingt-deux, ou jusqu'à ce qu'il leur aura été nommé des successeurs.

Ainsi fait et passé en mon étude, à la Nouvelle-Orléans, en la présence de John J. Ward et de Paul A. Ory, témoins compétents résidant en cette ville tous deux, lesquels apposent au présent document leurs signatures ensemble avec les dits comparants et moi, notaire, aux jour et date que dessus.

Ont signé en original:

SUE E. BURKE,
LAURA GAINES,
ALBERT BALDWIN,
JOS H. OGLESBY,
SAMUEL H. KENNEDY,
R. L. CARRIERE,
LOUIS BUSH,
PIERRE LANAUX,
S. DELGADO,
THOS D. MILLER,
T. L. AIREY,
JOHN PHELPS,
HENRY ABRAHAM,
ADOLPHE MEYER,
J. L. HARRIS,
S. O. THOMAS,
A. M. BICKHAM,
J. V. MOORE,
CHAS. E. BLACK,
JUREY & GILLIS,
W. B. SCHMIDT,
E. F. DEL BONDIO,
R. S. HOWARD,
THEO. PRUDHOMME,
A. J. GOMILA,
SIGMUND KATZ,
A. MARTIN,
H. DUDLEY COLEMAN & CO.,
M. H. APPLEGATE,
O. F. VALLETTE,
M. B. MUNCY,
B. D. WOOD & BRO.,
MARION A. BAKER,
H. M. BARNHART,
JNO. J. WARD,
P. A. ORY,
ANDREW HERO, JR., Notaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'Acte d'Incorporation ci-dessus de la compagnie dite: THE TIMES-DEMOCRAT PUBLISHING COMPANY, a été dûment enregistré ce jourd'hui, en mon bureau, dans le livre No 152 page 785 et suivantes.

ALBERT F. MICHEL, Sous-annotateur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Je, Andrew Hero Jr, notaire en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, certifie que ce qui précède est une copie vraie et exacte de l'original de l'Acte d'Incorporation de la compagnie dite THE TIMES-DEMOCRAT PUBLISHING COMPANY, ainsi que du certificat de l'annotateur des Hypothèques pour la Paroisse d'Orléans, e'annexé et enliassé en mon bureau.

En foi de quoi, je livre la présente Charte sous ma signature et le sceau officiel. A la Nouvelle-Orléans, Lne, ce troisième jour de décembre A. D. Dix huit-cent quatre-vingt un.

ANDREW HERO, Notaire.

11 déc—1f

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres [illegible] la campagne seront exécutés [illegible] le plus bref délai.

20 fév—[illegible]

ATTENTION!

Planteurs Sucriers!

Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphate de chaux sol. et
Super Phosphate d'Alumine sol.

Pour la clarification du jus de la canne, fabriqués et à vendre par la

Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,

14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
21oct—6m

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.

SOUTHERN ART UNION

203 RUE DU CANAL.

Comité sur l'enseignement de l'art:

W. H. BUCK.

A. Perelli, A. Molinary, P. Poincy, J. Genin, T. S. Moles, G. D. Coulon, M. L. Smith, Jr., T. A. Cox.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.

A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.

MLLE J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.

Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4. Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.

Mardi, Jeudi et Samedi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR

Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin

Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.

La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine sera tenue Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.

Les applications doivent être adressées à MLLE GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.

30oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin)

126............Esplanade............126

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept ☞

Pensions Restaurants &c.

RESTAURANT DE LA LOUISIANE

123 RUE DOUANE,

Entre Royale et Bourbon.

Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.

LOUIS BEZAUDUN, propriétaire.

On y trouvera les mets les plus recherchés du marché et les vins des meilleurs crus. 18oct 3m

PENSION PRIVEE

TENUE PAR

CLEMENS OLBERDING,

71..........Rue Royale..........71

A deux îlets et demi de la rue du Canal.

Emplacement pour Familles et Voyageurs, PRIX MODÉRÉS et Première Table.

11nov—3m

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BÜHLER & Cie,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale,

Coin Bienville,

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET ASSORTIMENT DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

7août 31 1se MaVD

Gelpi & Viosca,

SUCCESSEURS DE PABLO GELPI

253 RUE DECATUR.

MAISON ÉTABLIE EN 1836.

MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS D'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.

13oct—6m—Dim.Mer.Ven.

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de souliers Tiger. Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

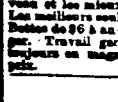

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peaux de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $2.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au dessus. Patronisez le Grand Tigre. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.

15 oct -1an DMaJ

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tonique semblable.

ALPH. WALZ.

Seul propriétaire et fabricant 26 rue Conti.

8 oct—1 an t 12j

A Vendre.

500 sacs CHICKEN FEED (riz cassé) à vendre par

Thompson Rice Mill,

50 et 61 RUE PETERS, entre Conti et Bienville.

8oct—3m

Barils à mélasse à vendre à bas prix!

3000 BARILS à mélasse No 1, de diverses grandeurs; aussi des boucauts à sucre, demi barils et tierçons. Tous les ordres laissés au No 8 de la rue de la Douane seront remplis avec soins par W. F. WALSH, à la tonnellerie du Pélican, coin des rues Clio et Howard et au No 13 de la rue Front. 7 déc—1m DMJ

ANT. CARRIERE, R. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Mme HONORE, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

16 déc—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

Factors & Traders.

49......RUE CARONDELET......49

Capital payé $1,000,000

ED. A. PALFREY..................Président
JOHN CHAFFE..................Vice-Président
THOMAS F. WALKER..................Secrétaire

Polices émises couvrant les risques d'incendies, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.

DIRECTEURS

John I. Noble, L. C. Jury, John Chaffe, Wm. Hartwell, Richard Milliken, C. J. Leeds, Samuel Friedlander, A. M. Bickham, R. M. Walmsley, Louis Bush, A. H. May, A. Brittin, T. Lytt. Lyon, G. W. Sentell, Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham, William J. Behan, John I. Adams, B. F. Eshleman, R. T. Buckner, Charles Chaffe, Henry Abraham, A. T. Janin, Charles E. Black, William A. Gwyn.

1er sept—☞

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$265,530 92
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 90
Total des primes		$318,505 42
Moins primes non acquises		34,005 00
Primes échues 31 mai 1881		$284,500 42
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$64,282 30	
Sur risques maritimes	5,192 27	
Sur risques de rivières	6,981 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	26,232 97	
Réassurances et primes remboursées	18,943 41	106,974 66
Profits		$128,526 4

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$228,000 00
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,807 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,863 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	50,208 35
Primes en voie de collection	35,235 28
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,871 72
	$667,546 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. POURSINY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans: Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Poursiny, John Geddes, John B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, R. W. Taylor.

12août—

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,796 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 36	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	20,501 61	$140,012 93
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, sauvetage et loyers	$41,496 30	
Contingent	15,679 35	$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$254,526 07	
Pertes maritimes	51,400 74	
Pertes de rivières	17,917 31—123,943 82	
Réduction (rabats et commissions)	36,067 26	
Contributions charitables	1,191 78	
Taxes d'Etat, de ville licences	7,383 96	
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock	6,097 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	36,300 02	$236,513 79
Profits nets		$126,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	86,041 32	136,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$67,161 27	
Bons des Etats-Unis	250,000 00	
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	30,640 00	
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00	
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	43,550 00	
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	52,000 00	
Billets pour primes	14,537 36	
Bons du N. O. Waterworks	36,500 00	
Bons de la Compagnie de chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,875 00	
Actions de banque, d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 36	
Primes en voie de collection	78,880 38	
Du par des agents	2,318 36	$718,498 98
PASSIF.		
Capital	$500,000 00	
Réserve pour réassurances	102,601 36	
Dividendes non réclamés	2,855 50	
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00	
Surplus	86,041 32	$718,498 98

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIERE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT, D. FATJO, JULES TUYES.

14 an—1an

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: Du Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus longue de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.